

* * *

Le cinquième congrès des chambres de commerce de l'empire s'est réuni lundi, le 17 août, à Montréal, sous la présidence active de lord Brassey et la présidence d'honneur de lord Strathcona. Au delà de quatre cents délégués du Canada et de toutes les parties de l'empire prennent part aux délibérations de cette importante assemblée. Les principaux sujets discutés jusqu'ici ont été la participation des colonies à la défense de l'empire, et la question d'un tarif de préférence mutuelle.

Pour la défense de l'empire, deux motions divergentes ayant été soumises, l'une par le Board of Trade et l'autre par la Chambre de Commerce de Montréal, on a fini par adopter une résolution mitoyenne par laquelle on reconnaît le devoir des colonies de contribuer à la défense impériale, mais en réservant leur droit d'initiative au sujet de la nature de cette contribution.

M. Cockshutt, de la chambre de commerce de Toronto, a proposé la résolution suivante:

“ Il est résolu que dans l'opinion de ce congrès les liens de l'Empire britannique recevraient un regain de force, et une union des diverses parties des possessions de Sa Majesté serait beaucoup affermie par l'adoption d'une politique commerciale basée sur le principe de profits mutuels, politique qui permettrait à chaque partie de l'Empire de bénéficier d'un avantage substantiel dans le commerce comme fruit de ses relations nationales, tout en tenant compte des besoins de chaque partie de l'Empire.

“ Que ce congrès prie chaleureusement le gouvernement de Sa Majesté de nommer une commission spéciale composée des représentants de la Grande-Bretagne, des colonies et des Indes; pour mettre à l'étude les moyens d'accroître et d'affermir ainsi les relations de commerce entre les différentes parties de l'Empire et avec les pays étrangers.”